

GRATK/DC/INF/5

Original : anglais

date : 8 février 2024

**Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques**

**Genève, 13 – 24 mai 2024**

FONDS POUR FINANCER LA PARTICIPATION D’OBSERVATEURS INVITÉS REPRÉSENTANT LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL CONSULTATIF DU FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

*Document établi par le Secrétariat*

1. Il est fait référence à la décision prise par les assemblées des États membres en 2023 (voir le paragraphe 29.v) du document A/64/13), qui est ainsi libellée : “S’agissant du programme de travail et budget proposé pour 2024‑2025, les assemblées de l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, ‘[…] sont convenues que, à titre exceptionnel et sous réserve de l’approbation de la liste des invités au Comité préparatoire de la Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques, l’OMPI fournira un financement adéquat pour faciliter la participation à la conférence diplomatique de deux représentants des peuples autochtones et des communautés locales de chaque région socioculturelle utilisée par l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Le financement sera assuré par le Fonds de contributions volontaires de l’OMPI et, en cas de ressources insuffisantes, par le budget alloué à la conférence diplomatique. Les modalités d’attribution de ce financement suivront les règles du Fonds de contributions volontaires de l’OMPI’”.
2. Pour information, le règlement du Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées (ci‑après dénommé “Fonds de contributions volontaires”), tel qu’il a été approuvé par l’Assemblée générale, figure dans les annexes I et II du document WO/GA/39/11.
3. Conformément à la décision des Assemblées des États membres mentionnée au paragraphe 1 du présent document et au règlement du Fonds de contributions volontaires, un appel à candidatures pour le financement a été lancé par le Secrétariat, avec un délai pour le dépôt des demandes d’assistance financière fixé au 19 novembre 2023. Les demandes d’assistance financière devaient être soumises par des personnes dûment désignées par des organisations non gouvernementales (ONG) figurant sur la liste des ONG invitées à la conférence diplomatique approuvée par son comité préparatoire (document GRATK/PM/4, annexe V, pages 2 à 9) et représentant les peuples autochtones ainsi que les communautés locales.
4. Par la suite, le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires a tenu une réunion extraordinaire le 11 décembre 2023, afin d’examiner les demandes d’assistance financière remplissant les conditions requises, telles qu’elles ont été reçues par le Secrétariat et qui figurent dans l’annexe de son rapport, et d’adopter ses recommandations conformément au règlement du Fonds de contributions volontaires de l’OMPI.
5. Le rapport et les recommandations adoptées par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires à l’issue de sa réunion extraordinaire figurent à l’annexe du présent document.
6. Le Directeur général mettra en œuvre les recommandations figurant aux paragraphes 3 et 5 du rapport du Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires, conformément à l’article 6.d) du règlement du Fonds de contributions volontaires et à la décision prise par les Assemblées des États membres, telle que mentionnée au paragraphe 1 du présent document.

[L’annexe suit]

ANNEXE

Conférence diplomatique

en vue de la conclusion d’un instrument juridique international

sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques

et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DE L’OMPI

CONSEIL CONSULTATIF

RAPPORT

1. Le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées (ci‑après dénommé “Fonds”), dont les noms des membres, nommés par décision du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci‑après dénommé “comité”) à sa quarante‑septième session, figurent à la fin du présent rapport, a tenu une réunion extraordinaire le 11 décembre 2023, sous la présidence de M. Yonah SELETI, vice‑président du comité et membre d’office.
2. Le Conseil consultatif s’est réuni conformément à la décision prise par les assemblées des États membres de l’OMPI en 2023 qui est ainsi libellée : “[…] les assemblées de l’OMPI […] sont convenues que, à titre exceptionnel et sous réserve de l’approbation de la liste des invités au Comité préparatoire de la Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques, l’OMPI fournira un financement adéquat pour faciliter la participation à la conférence diplomatique de deux représentants des peuples autochtones et des communautés locales de chaque région socioculturelle utilisée par l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Le financement sera assuré par le Fonds de contributions volontaires de l’OMPI et, en cas de ressources insuffisantes, par le budget alloué à la conférence diplomatique. Les modalités d’attribution de ce financement suivront les règles du Fonds de contributions volontaires de l’OMPI”. (Voir le paragraphe 29.v) du document A/64/13).
3. Le Conseil consultatif a pris note du fait que la mise en œuvre par le Directeur général de l’OMPI de ses recommandations ne sera pas soumise à l’article 5(a) de l’annexe du document WO/GA/39/11, mais au cadre défini par la décision des assemblées de l’OMPI telle que mentionnée au paragraphe 2 du présent rapport. À cet égard, le Conseil consultatif s’est félicité des contributions versées par le Ministère fédéral de la justice allemand le 13 septembre 2022, pour un montant de 14 233,70 francs suisses (équivalent à 15 000 euros au moment du transfert), par le Gouvernement de l’Australie le 22 juin 2023, pour un montant de 29 795,36 francs suisses (équivalent à 50 000 dollars australiens au moment du transfert) et par l’*Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas* du Mexique le 7 août 2023, pour un montant de 8 239,990 francs suisses (équivalent à 167 555 pesos mexicains au moment du transfert). Il s’est aussi félicité que 817,10 francs suisses et 872,60 francs suisses aient été crédités au nom de contributeurs anonymes le 3 mars 2023 et le 4 juillet 2023, respectivement.
4. Les membres du Conseil consultatif se sont réunis conformément à l’article 7 et, dans la mesure où il s’applique au quorum requis pour prendre ses décisions, à l’article 9 de l’annexe du document WO/GA/39/11. M. Ulukoa DUHAYLONSOD et Mme June LORENZO, membres nommés du Conseil consultatif, n’ont pas participé aux délibérations et se sont abstenus de voter sur leur demande d’assistance financière, conformément à l’article 11 de ladite annexe.
5. Le Conseil consultatif a adopté les recommandations ci‑après sur la base de l’examen de la liste des demandeurs fournie par le Secrétariat et faisant l’objet de l’annexe du présent rapport, ainsi que du contenu des demandes correspondantes.
	1. événement visé par l’assistance financière conformément à l’article 5.e) de l’annexe du document WO/GA/39/11 :

Conférence diplomatique 2024 pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques (ci‑après dénommée “conférence diplomatique”) (dates en 2024 à déterminer);

* 1. demandeurs qui devraient bénéficier d’une assistance conformément au règlement du Fonds de contributions volontaires aux fins de leur participation à la Conférence diplomatique (classés selon la liste des sept régions socioculturelles utilisées par l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones [UNPFII] et par ordre alphabétique) :

Afrique :

Hamadi AG MOHAMED ABBA (M.)

Lucy MULENKEI (Mme)

Dans le cas où M. Hamadi AG MOHAMED ABBA et/ou Mme Lucy MULENKEI indiqueraient au Secrétariat, au plus tard 70 jours civils avant la Conférence diplomatique, qu’ils renoncent à participer à la Conférence diplomatique, ou qu’ils renoncent à l’offre de financement, ou qu’ils laissent l’offre de financement qui leur a été faite par le Secrétariat sans réponse jusqu’à 70 jours civils avant la Conférence diplomatique, le demandeur suivant se verrait offrir un financement, en remplacement et conformément au règlement du Fonds de contributions volontaires, aux fins de sa participation à la Conférence diplomatique :

Babagana ABUBAKAR (M.)

Asie :

Jennifer CORPUZ (Mme)

Preston HARDISON (M.)

Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes :

Rodrigo DE LA CRUZ INLAGO (M.)

Lucia Fernanda INÁCIO BELFORT SALES (Mme)

Dans le cas où M. Rodrigo DE LA CRUZ INLAGO et/ou Mme Lucia Fernanda INÁCIO BELFORT SALES indiqueraient au Secrétariat, au plus tard 70 jours civils avant la Conférence diplomatique, qu’ils renoncent à participer à la Conférence diplomatique, ou qu’ils renoncent à l’offre de financement, ou qu’ils laissent l’offre de financement qui leur a été faite par le Secrétariat sans réponse jusqu’à 70 jours civils avant la Conférence diplomatique, le demandeur suivant se verrait offrir un financement, en remplacement et conformément au règlement du Fonds de contributions volontaires, aux fins de sa participation à la Conférence diplomatique :

Edith BASTIDAS CALDERÓN (Mme)

Europe orientale, Fédération de Russie, Asie centrale et Transcaucasie :

Polina SHULBAEVA (Mme)

Mikhail TODYSHEV (M.)

Dans le cas où Mme Polina SHULBAEVA et/ou M. Mikhail TODYSHEV indiqueraient au Secrétariat, au plus tard 70 jours civils avant la Conférence diplomatique, qu’ils renoncent à participer à la Conférence diplomatique, ou qu’ils renoncent à l’offre de financement, ou qu’ils laissent l’offre de financement qui leur a été faite par le Secrétariat sans réponse jusqu’à 70 jours civils avant la Conférence diplomatique, le demandeur suivant se verrait offrir un financement, en remplacement et conformément au règlement du Fonds de contributions volontaires, aux fins de sa participation à la Conférence diplomatique :

Rodion SULYANZIGA (M.)

Amérique du Nord :

Frank ETTAWAGESHIK (M.)

June LORENZO (Mme)

Pacifique :

Jo‑Anne DRIESSENS (Mme)

Ulukoa DUHAYLONSOD (M.)

* 1. demandeur(s) dont la demande introduite en vue de la Conférence diplomatique devrait être rejetée :

Tous les autres demandeurs qui ne sont pas mentionnés au paragraphe 5.ii) du présent rapport.

1. Le contenu du présent rapport et les recommandations qu’il contient seront transmis au Directeur général de l’OMPI après son adoption par les membres du Conseil consultatif conformément au dernier alinéa de l’article 6.i) de l’annexe du document WO/GA/39/11.

Fait à Genève, le 11 décembre 2023

Liste des membres du Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires :

Président : Yohah SELETI (M.), vice‑président du comité intergouvernemental, membred’office, [approuvé],

et, par ordre alphabétique :

Dietrix Jon Ulukoa DUHAYLONSOD (M.), représentant, conseiller, KA’UIKIOKAPŌ [approuvé]

Pablo LATORRE (M.), premier secrétaire, Mission permanente du Chili, Genève [approuvé]

June L. LORENZO (Mme), représentante, Conseil international des traités indiens [approuvé]

Allan NDAGIJE MUGARURA (M.), troisième secrétaire, Mission permanente de l’Ouganda, Genève [approuvé]

Rodrigo Eduardo PAILLALEF MONNARD (M.), représentant, *Fundación Empresas Indígenas* [approuvé]

Thomas REITINGER (M.), examinateur de brevets principal, Division des brevets, Office allemand des brevets et des marques, Ministère fédéral de la justice (Allemagne) [approuvé]

Uzair Zahid SHAIKH (M.), premier secrétaire, Mission permanente du Pakistan, Genève [approuvé]

Lucie ZAMYKALOVÁ (Mme), directrice de l’Unité des affaires internationales, Département des affaires internationales et juridiques, **Office de la propriété industrielle de la République tchèque** (République tchèque) [approuvé].

[L’annexe du rapport du Conseil consultatif suit]

ANNEXE DU RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF

Conférence diplomatique

en vue de la conclusion d’un instrument juridique international

sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques

et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

LISTE DES PERSONNES AYANT PRÉSENTÉ UNE DEMANDE D’ASSISTANCE

DÉSIGNÉES PAR DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INVITÉES

À LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE EN QUALITÉ D’OBSERVATRICES

Note du Secrétariat

Les demandes sont classées selon la liste des sept régions socioculturelles utilisées par l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII).

Aux fins de la présente liste, le critère retenu pour l’attribution des demandes par région est la région socioculturelle des peuples autochtones ou des communautés locales représentées par l’organisation non gouvernementale (ONG) invitée désignant le demandeur, telle qu’indiquée par son représentant. Le siège de l’ONG désignant le demandeur prévaut pour les demandes soumises par les ONG invitées désignant le demandeur qui représentent des peuples autochtones ou des communautés locales de différentes régions socioculturelles.

Afrique

Babagana ABUBAKAR (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Kanuri Development Association
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Maiduguri (Nigéria)

Nationalité du demandeur : Nigéria

Hamadi AG MOHAMED ABBA (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur : ADJMOR
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Tombouctou (Mali)

Nationalité du demandeur : Mali

Agoussou Marcellin AIGBE (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Jeunesse sans frontières Bénin (JSF Bénin)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Tori‑Bossito (Bénin)

Nationalité du demandeur : Bénin

Lucy MULENKEI (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Indigenous Information Network (IIN)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Nairobi (Kenya)

Nationalité du demandeur : Kenya

Musa Usman NDAMBA (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Mbororo Social and Cultural Development Association (MBOSCUDA)
Siège de l’observateur accrédité : Yaoundé (Cameroun)

Nationalité du demandeur : Cameroun

Arctique

 Aucun

Asie

Jennifer CORPUZ (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Fondation Tebtebba – Centre International des peuples autochtones pour la recherche et l’éducation en matière de politiques
Siège de l’observateur accrédité : Baguio (Philippines)

Nationalité du demandeur : Philippines

Preston HARDISON (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Fondation Tebtebba – Centre International des peuples autochtones pour la recherche et l’éducation en matière de politiques
Siège de l’observateur accrédité : Baguio (Philippines)

Nationalité du demandeur : États‑Unis d’Amérique

Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes

Eliseo Sebastian ALVAREZ PRADO (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Conseil indien d’Amérique du Sud (CISA)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Puno (Pérou)

Nationalité du demandeur : Argentine

Edith BASTIDAS CALDERÓN (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
*Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad* (RMIB)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Panama (Panama)

Nationalité du demandeur : Colombie

Maria Eugenia CHOQUE QUISPE (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Centre d’études pluridisciplinaires Aymara (CEM‑Aymara)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : La Paz (Bolivie)

Nationalité du demandeur : Bolivie

Tomas CONDORI CAHUAPAZA (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Conseil indien d’Amérique du Sud (CISA)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Puno (Pérou)

Nationalité du demandeur : Bolivie

Rodrigo DE LA CRUZ INLAGO (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur : Call of the Earth (COE)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Cuzco (Pérou)

Nationalité du demandeur : Équateur

Fortunato ESCOBAR MAMANI (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Conseil indien d’Amérique du Sud (CISA)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Puno (Pérou)

Nationalité du demandeur : Pérou

Lucia Fernanda INÁCIO BELFORT SALES (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Institut brésilien indigène de la propriété intellectuelle (INBRAPI)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Coxilha (RS) (Brésil)

Nationalité du demandeur : Brésil

Sonia Patricia MURCIA ROA (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
MALOCA Internationale

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Genève (Suisse)

Nationalité du demandeur : Colombie

Leonardo RODRIGUEZ PÉREZ (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
MALOCA Internationale

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Genève (Suisse)

Nationalité du demandeur : Colombie

Andy Elioth TITO CONDORI (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Conseil indien d’Amérique du Sud (CISA)
Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Puno (Pérou)

Nationalité du demandeur : Bolivie

Europe orientale, Fédération de Russie, Asie centrale et Transcaucasie

Polina SHULBAEVA (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Centre for Support of Indigenous Peoples of the North/Russian Indigenous Training Centre (CSIPN/RITC)

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Moscou (Fédération de Russie)

Nationalité du demandeur : Fédération de Russie

Rodion SULYANZIGA (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Centre for Support of Indigenous Peoples of the North/Russian Indigenous Training Centre (CSIPN/RITC)

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Moscou (Fédération de Russie)

Nationalité du demandeur : Fédération de Russie

Mikhail TODYSHEV (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Elders Council of the Shor People

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Novokuznetz (Fédération de Russie)

Nationalité du demandeur : Fédération de Russie

Amérique du Nord

Frank ETTAWAGESHIK (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Native American Rights Fund (NARF)

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Boulder, Colorado (États‑Unis d’Amérique)

Nationalité du demandeur : États‑Unis d’Amérique

June LORENZO (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Conseil international des traités indiens

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Tucson, Arizona (États‑Unis d’Amérique)

Nationalité du demandeur : États‑Unis d’Amérique

Pacifique

Jo‑Anne DRIESSENS (Mme)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur :
Arts Law Centre of Australia

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Sydney (Australie)

Nationalité du demandeur : Australie

Ulukoa DUHAYLONSOD (M.)

Nom de l’ONG invitée qui désigne le demandeur : *Kaʻuikiokapō*

Siège de l’ONG invitée désignant le demandeur : Kapolei, Hawaï (États‑Unis d’Amérique)

Nationalité du demandeur : États‑Unis d’Amérique

[Fin de l’annexe et du document]